PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV BNA

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 2 août 1993 Siège Social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2019, SICAV BNA informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2018, à compter du 30 avril 2019 :

Un dividende brut de 1,420 dinar par action

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire aux guichets de la BNA et de BNA CAPITAUX.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV BNA le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.